

TARIFS – 01/02/2026 - Tarifs en euros TTC

Important : Toute intervention fait l'objet d'un forfait minimum, indépendamment du temps passé.

Mise en service / Hivernage

Mise en service (2) (3) (4)	325.00 €
Hivernage (2) (3) (4)	325.00 €

Autres Prestations

Interventions contrôle/diagnostic/réparation

Cette prestation comprend le diagnostic et les actions nécessaires dans la limite d'1 heure d'intervention. Si le problème nécessite un temps supérieur, un forfait complémentaire est proposé avant poursuite.

Forfait Intervention de contrôle/ diagnostic hors contrat (4)	155.00 €
Forfait complémentaire – tranche indivisible de 1/4 d'heure supplémentaire (4)	38.75 €

Nettoyage coffre à volet/protection bassin

Nettoyage coffre à volet (2)	145.00 €
Pose, dépose, nettoyage protection bassin (2)	155.00 €

Changement charge filtrante

Changement charge filtrante sable/verre (2) (3)	395.00 €
Supplément Déplacement filtre hors de son emplacement	95.00 €
Supplément évacuation filtre à sable pour remplacement	95.00 €

Traitements

Chlore stabilisé choc 5 kg granulés	45.00 €
Chlore stabilisé lent 5 kg galets	45.00 €
Hypochlorite de calcium choc	65.00 €
Floculent 1 l	25.00 €
TAC +	25.00 €
PH - 5 kg	25.00 €
PH + 5 kg	25.00 €
Sel 25 kg	12.00 €
Sable 25 kg	13.00 €
Verre 25 kg	23.00 €
Hivernage 5 l	39.00 €

Contrats d'entretien – interventions programmées

Hors mise en service & hivernage (option)

Entretien 10 interventions par saison (1) (2) (3) (4) (5)	120.85 €/mois
Entretien 5 interventions par saison (1) (2) (3) (4) (5)	62.50 €/mois

Conditions d'application

- (1) Les contrats d'entretien :
Les contrats d'entretien s'appliquent aux piscines en fonctionnement stable.
Les interventions lourdes (panne, eau verte, remise en état) sont exclues du contrat et font l'objet d'une facturation spécifique.
Conditions de paiement (première année) : 50 % à la commande – solde à 120 jours.
- (2) Les tarifs s'appliquent pour des bassins de moins de 50m² – pour une surface plus importante nous consulter
- (3) Les produits de traitement et de nettoyage de l'eau et du bassin ainsi que les charges filtrantes sont facturés en sus
- (4) Zones d'intervention (distance évaluée avec google.com/maps - itinéraire centre-ville - client) :
 - Zone 1 : inférieur 25 kms aucun supplément
 - Zone 2 : entre 25 et 40 kms 35 €
 - Zone 3 : entre 40 kms et 60 kms 60 €
 - Zone 4 : entre 60 et 80 kms 90 €
 - Zone 5 : 80 kms et plus 1.20 € le km (trajet A/R) - selon disponibilité

Villes de référence PISCINEGURU Rhône-Alpes : Lyon/Grenoble/Annecy
Villes de référence PISCINEGURU PACA : Hyères
- (5) Périmètre des contrats d'entretien : Les contrats d'entretien sont proposés dans un rayon de 20 km autour d'une implantation Piscineguru. Au-delà de ce périmètre, un forfait déplacement annuel est appliqué selon la distance du site. Ce forfait est indépendant du nombre de passages et est précisé lors de la souscription du contrat.